

**Elections professionnelles :  
au niveau académique, le Snes-FSU  
conserve son avantage  
avec 58,2% des suffrages.**

**Avec 58,2% des suffrages exprimés, le Snes-Fsu améliore ses résultats par rapport à 2011.** Le Sgen-Cfdt recueille 41,80% des suffrages. 20 voix séparent les 2 listes : **+ 5 voix pour le Snes-Fsu par rapport à 2011, - 6 voix pour le Sgen avec le même nombre de suffrages exprimés** (126 en 2014 et 127 en 2011).

Le taux de participation des co-psy et dcio a augmenté de 3,44 points par rapport à 2011 et se situe à plus de 88%. Ce taux de participation permet de donner à ce scrutin une réelle légitimité et montre que les mandats défendus par le Snes sont majoritaires dans la profession.

Le Snes-Fsu tient à remercier tous les collègues co-psy et dcio qui ont voté pour les listes Snes-Fsu et Fsu et tous ceux qui ont œuvré pour ce résultat.

Les Snes-Fsu s'appuiera sur ces résultats pour défendre les services d'information et d'orientation de l'Education Nationale, le maintien de tous les CIO dans l'académie, la défense d'un corps de psychologues à 2 valences (1er et 2d degré) de l'Education Nationale, la non dilution des CIO dans le SPRO, et des moyens pour les CIO à hauteur des besoins.

**PROCHAINE REUNION SYNDICALE SNES-FSU**

**MARDI 27 JANVIER à BLOIS (Convocation ci jointe)**

## Résultats :

- sur 143 inscrits, 126 ont participé au vote.
- 4 bulletins blancs
- 71 voix pour le Snes-Fsu
- 51 voix pour le Sgen-Cfdt

Sur 5 sièges le Snes-Fsu en conserve 3 et le Sgen 2.

### Les commissaires paritaires Snes-Fsu élus pour le prochain mandat sont :

Titulaires : Sylvie Berger (CIO de Bourges) , Florence Kersulec (CIO de Gien)  
Michel Pozé (Dcio CIO de Chartres).

Suppléants : Cécile Arthus (CIO de Blois), Marie-Claude Giraudon (CIO de Chartres, Jacqueline Hoareau (Dcio CIO de Nogent le Rotrou).

### Non titulaires : augmentation de la participation (+5,4 points)

Sur 1102 inscrits, seulement 262 ont voté. **Le Snes-Fsu reste majoritaire avec 36% des suffrages exprimés** contre 53% en 2011 ( tout en gagnant 11 voix). Le Snes-Fsu perd un siège.

**Au niveau national** pour la catégorie co-psy/dcio, si le Snes-Fsu reste majoritaire avec 53,89% des suffrages exprimés, il perd 2,4% par rapport à 2011. Le Snes perd un siège à la CAPN : 3 sièges pour le Snes et 2 pour le Sgen.

Globalement, le taux de participation dans l'académie a été de 41,5% (dans la moyenne nationale). Au niveau académique le Snes-Fsu perd 5 points au profit essentiellement des listes FO et Snalc, **mais recueille 41% des suffrages exprimés.**

La FSU avec 40,3% des suffrages exprimés, perd un siège au CTA : FSU 5 sièges (-1), UNSA 3 sièges, SGEN 1 siège, FO 1 siège (+1).